



N. A. O.

Après l'Open Forum, Lettre à Carlos Ghosn

Sections RENAULT
du syndicat SM-TE

Syndicat de la
Métallurgie
Travaillons
Ensemble

Nouvelle série N° 18

16 février 2015

API : FR TCR LOG 0 52 1 avenue du Golf 78084 GUYANCOURT tél : 06.98.05.13.80 sm-te.guyancourt@renault.com
Consultez notre site : www.travaillonsensemble.org fax : 01.76.86.90.90

syndicat libre et indépendant car non confédéré et financé uniquement par les adhérents

Excellente nouvelle ! Carlos Ghosn l'a dit à l'Open Forum : le bon résultat 2014 est le fruit de l'activité en Europe, et des efforts de compétitivité ! Le niveau de compétitivité européenne et française n'est donc pas un frein à l'obtention des bons résultats !

Salaires, Intéressement : le compte n'y est pas !

Salaires : Le scénario NAO bien huilé est en place. Les « négociations » obligatoires se sont ouvertes. Les annonces faites vendredi par la Direction ne laissent rien apparaître de bon pour les salariés. Sans surprise.

Revendications à minima de la CFE-CGC, totem menaçant de la CFDT : ces syndicats se sont présentés aux négociations les pieds et poings liés par l'accord de compétitivité qu'ils ont signé en 2013, et dont tous les salariés vivent aujourd'hui durement les effets.

Intéressement : Le message de la Direction commence par ces mots : « conformément à l'accord d'intéressement, ... ». Bénéfice +187%, part des salariés + 2,7% ! Comment les négociateurs syndicaux (CFDT, CFE-CGC, FO) ont ils pu signer un tel accord, d'autant que la répartition n'est même pas au bénéfice de l'Entreprise, mais à celui des Actionnaires ???

La part du lion ira donc aux actionnaires, les salariés auront droit à la portion congrue en remerciement de leurs efforts. Conformément aux accords... disent-ils.

Réclamations pour la réunion DP de mardi 17 février (extraits) :

➤ Négociation Annuelle Obligatoire (NAO)

Les délégués du personnel membres du SM-TE renouvellent les réclamations posées à la Direction lors de la réunion DP du 20 janvier 2015 :

1. Une revalorisation immédiate de tous les salaires de base de 3% pour toutes les catégories de personnel, qui pourra être compensée en grande partie par des gains de productivité en France, largement à la portée de Renault par les actions suivantes :

- Relocalisation à Flins d'une partie de la production de Clio 4 faite aujourd'hui en Turquie (Bursa),
- Relocalisation à Cléon d'une partie de la production de moteurs et boîtes faite aujourd'hui en Roumanie,
- Relocalisation au TCR de Guyancourt d'une partie des études qui sont aujourd'hui délocalisées au RTR (Roumanie), à RNTBCI (Inde) et au RTK (Corée),
- Production du Duster à Douai pour des volumes équivalents aux ventes de ce modèle en zone Euro, en investissant à Douai dans des chaînes de fabrication fortement automatisées.

2. Une réelle prise en compte des salariés sans augmentation ni promotion depuis 10 ans et une révision positive de leur salaire de base.

➤ **Le syndicat SM-TE a demandé à Renault de donner aux ex-salariés de RUEIL tous les éléments de vérifications de leurs primes et procédera également à vérification**

En l'absence d'explications fiables, le syndicat SM-TE a saisi Renault le 12 février d'une demande de clarification concernant l'intéressement des salariés transférés de RUEIL. Pris la main dans le sac, la Direction en envoyant par mail le 13 février à 10h44 un *Flash Info Social*

et la CFE-CGC par affiche, ont tenté une première explication. Mais ceci n'est pas assez clair car le détail des éléments concernant RUEIL ne peut toujours pas être vérifié quant à sa justification par les salariés. Nous maintenons donc notre question posée à la Direction sur ce sujet et nous vous encourageons à nous contacter au : sm-te@travaillonsensemble.org pour que nous puissions vous informer.

Question écrite SM-TE envoyée à la Direction le 12 février à 18h46 :

Les élus membres du SM-TE ont été saisis par les salariés transférés depuis le site de RUEIL MALMAISON d'une réclamation suite à la diffusion, par la direction, de la note "Actu Paie" de janvier 2015. Ils nous ont indiqué qu'en ce qui concernait le chapitre intitulé "Intéressement établissement", les informations contenues ne leur permettaient pas de calculer le montant de leur prime ainsi que sa date de versement. En effet, comment sera calculée et quand sera versée aux salariés issus du site de RUEIL, la part intéressement relative aux 9 premiers mois de 2014 où ils relevaient du site de RUEIL ?

1. Est-ce que le CCE ou d'autres organes de représentation avaient été informés ou avaient délibéré sur le sujet ?
2. Merci de détailler également comment sera calculée la prime et quelles procédures ont été mises en place sous contrôle des syndicats ou des institutions représentatives du personnel (IRP) pour valider ces montants ou gérer les éventuelles contestations.
3. Est-ce que toute l'information préalable à la mutation de chaque salarié sur le site du TECHNOCENTRE lui a bien été délivrée.
4. Merci à la Direction de Renault de s'expliquer sur tous ces points, de nous remettre tous les documents, accords et Procès-verbaux d'IRP ou décisions unilatérales relatives à cet intéressement et de les communiquer à l'ensemble des salariés.



Section syndicale

RENAULT - GUYANCOURT

Syndicat de la Métallurgie - Travaillons Ensemble

API : FR TCR LOG 0 52 1 avenue du Golf 78084 GUYANCOURT tél : 06.98.05.13.80 sm-te.guyancourt@renault.com
Consultez notre site : www.travaillonsensemble.org fax : 01.76.86.90.90

syndicat libre et indépendant car non confédéré et financé uniquement par les adhérents

Lettre ouverte R/AR

Monsieur Carlos GHOSN
Président de RENAULT SAS

RENAULT SIEGE
13/15 Quai Alphonse Le Gallo
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Guyancourt, le 15 février 2015

Objet : Suite à l'Open Forum du 12 février 2015

Monsieur le Président,

Nous prenons acte des bons résultats que vous venez d'annoncer au niveau Monde, et des 1000 embauches CDI au niveau France. Mais combien d'emplois ont-ils été supprimés chez Renault en 2014 ?

Des circonstances ne m'ont pas permises d'être présent à votre Open Forum du 12 février à l'amphi Georges Besse. Au nom du nouveau syndicat SM-TE présent sur le site du Technocentre et des salariés qui soutiennent nos actions et prises de positions, voici les questions pour lesquelles j'étais mandaté à vous poser :

L'évolution de l'organisation de l'ingénierie consiste à faire converger Renault avec Nissan.

- Question : Nissan doit-il, de son côté, converger avec Renault ?

Des 4 fonctions clefs du management commun de Renault-Nissan, 3 sont confiées à Nissan (Développement des technologies : M. YAMAGUCHI, Fabrications et Logistiques : M. KIMURA, Achats : M. YAMAUCHI) et 1 à Renault (Ressources Humaines : Mme DAMESIN).

- Question : Pourquoi ce déséquilibre qui place Nissan en situation de prendre la main sur Renault ?

Votre rémunération provient de 24% de Renault et pour 76% de Nissan.

- Question : Ce déséquilibre a-t-il une influence sur la répartition des rôles que vous attribuez à Renault et Nissan au sein de l'Alliance ?

Le groupe Renault vend en France plus de véhicules qu'il n'en produit depuis 2009. Pourtant, c'est une Nissan Micra qui sera fabriquée à Flins.

- Question : Pourquoi ne pas produire en France les véhicules de la gamme Dacia qui se vendent bien en France et en zone Euro (Sandero, Duster) en investissant si nécessaire pour moderniser les moyens de production et les rendre rentables ? Ceci afin de coller au slogan : produire et concevoir les véhicules là où ils sont vendus ?

Ne laissez pas mourir Renault, n'abandonnez pas les salariés français !

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Olivier DEBESSE
Secrétaire de la section SM-TE au Technocentre
Secrétaire Général du SM-TE

Le rassemblement de vendredi 14 février de 10h à l'appel de CGT et SUD auquel s'étaient joints des militants SM-TE, a réuni 150 à 200 personnes dans la Ruche. C'est un bon début.

Ce qui donnerait du poids aux syndicats, c'est que les syndiqués représentent 95% des salariés au lieu de 5% actuellement. Il y a du travail à faire : le SM-TE s'y emploie. Rejoignez-nous !

Pour recevoir les informations du syndicat SM-TE, je communique mon adresse e-mail personnelle : _____ ou celle d'un collègue : _____

Donnez-vous les moyens d'agir : rejoignez le syndicat SM-TE

Pour engager des actions, vous représenter et défendre vos droits, le syndicat SM-TE invite les salariés à le rejoindre en devenant membre. Tant les « Renault » que les « prestataires » (salariés les plus fragiles).

Selon ses statuts (ART. 4 : Le syndicat affirme le principe de l'indépendance syndicale et prohibe tout financement d'origine patronale ou politique) et la volonté de ses dirigeants, le syndicat SM-TE est libre et indépendant parce que financé uniquement par les adhérents, libre et indépendant parce que non confédéré.

Travaillons Ensemble Publication des sections RENAULT du syndicat SM-TE syndicat libre, indépendant et non confédéré